

# **Bilan de législature communale 2/8**

## **Commune d'Evere**

**Accueil de l'Enfance – Enseignement – Jeunesse**



## Contenu du deuxième bilan

### 1. Les milieux d'accueil communaux de la petite enfance.

- Statutarisation et engagement de personnel
- Construction de deux nouvelles crèches communales « *Atis Watis* »
- Engagements d'importants travaux de rénovation et d'extension des capacités d'accueil

### 2. L'Echevinat de l'Instruction publique : gestion et innovation

- *A travers tout le réseau d'enseignement communal*
- Relevant du service du personnel : formation, nominations, organisation
- Relevant du service Education : organisation globale des écoles
  - En matière de gestion administrative
  - En matière d'organisation des temps scolaires
  - En matière de santé
  - En matière d'équipements
  - De manière plus ponctuelle
- Développement de synergies avec des partenaires de l'école
- *Dans les écoles*
  - Clair-Vivre
  - La Source
  - L'Aubier
  - Everheide
  - L'Académie de musique d'Evere

### 3. Accueil extra-scolaire – Jeunesse

- Stimuler la participation des jeunes
- Activités réalisées

*Assurément, cette législature n'a pas manqué de fournir de nombreux exemples attestant de la volonté de votre Commune d'**assurer un avenir et une participation citoyenne** à sa jeunesse. Qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de l'instruction publique gérée par le réseau communal ou de la participation à des activités lors du temps libre passé hors de l'école, le Collège a œuvré à développer un accueil de qualité et un environnement propice à l'épanouissement de chaque enfant éverois.*

En témoignent tant la quantité de travaux de construction d'infrastructures nouvelles que d'extension et d'entretien des infrastructures existantes ; le développement d'activités de qualité hors du temps à l'école et le travail mené en réseau avec les acteurs de l'extrascolaire et le soutien qui leur est dispensé ; l'alliance « culture-école » développée ces dernières années. Mais aussi le nombre de conférences ouvertes et de séances d'informations organisées à l'attention des parents. Si Evere soigne sa jeunesse, elle n'oublie pas les parents !

Le bilan ci-dessous constitue une brève esquisse des réalisations majeures effectuées ces dernières années.



## 1. Les Milieux d'accueil communaux de la petite enfance

Les milieux d'accueil communaux garantissent aux parents, durant l'exercice de leurs activités professionnelles, un accueil pédagogique pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, en semaine de 07H15 à 18H15. Il importe que ces milieux soient de qualité et propices à la réalisation des missions d'apprentissage dont ils sont investis tant pour le personnel que pour les enfants qui les fréquentent.

Leur projet d'accueil est basé sur la relation individualisée entre l'enfant et l'adulte, sur la continuité des soins, la constance des attitudes éducatives et l'encouragement à l'activité autonome. Une attention particulière est constamment accordée aux familles en situation difficiles et aux situations d'urgence. Ceci afin de permettre le développement des potentialités de chaque enfant.

**Au cours de cette législature, l'accent a été mis sur la statutarisation et l'engagement de personnel, la construction de deux nouvelles crèches communales *Atis* et *Watis* pour faire face au défi démographique ainsi que d'importants travaux de rénovation et d'extension de la capacité d'accueil des crèches et pré-gardiennats francophones et néerlandophones.**

### Statutarisation et engagement de personnel

La Commune accorde une **attention particulière au statut du personnel** chargé de remplir les missions d'accueil de la petite enfance. Divers examens ont été organisés au cours des années qui viennent de s'écouler afin d'engager et donner un statut au personnel.

(Examen de recrutement au grade de Directeur suite au départ à la pension de la direction en place : nouvelle direction en avril 2012 - Examen de recrutement au grade de secrétaire technique infirmier gradué social - Examen de recrutement au grade de secrétaire technique infirmier gradué - Examen de recrutement au grade de secrétaire technique assistant social - Examen de recrutement au grade d'assistante technique puéricultrice et nomination de 4 d'entre elles).

### Construction de deux nouvelles crèches communales : les crèches « *Atis Watis* »

L'apparition d'un nouvel être dans une famille est toujours un événement heureux et de première importance. Il importe donc, pour le bien des familles, que la Commune puisse répondre à leurs attentes en matière de services offerts afin de leur faciliter la vie et répondre de façon optimale à leurs attentes légitimes. Trouver une place en crèche n'est aujourd'hui plus toujours assuré et le recours à des milieux d'accueil dans des crèches privées n'est pas forcément possible pour tous.

Ces dernières années donc, le besoin d'un renforcement de l'infrastructure d'accueil et le développement de nouvelles places dans les crèches qui sont sous direction de la Commune s'est fait particulièrement sentir. Pour y répondre, **deux nouvelles crèches d'une capacité d'accueil de 36 enfants chacune ont été construites** : les crèches communales « *Atis Watis* » inaugurées le 29 décembre 2008.



## Engagements d'importants travaux de rénovation et d'extension

Deux autres crèches communales ont également fait l'objet d'**importants travaux de rénovation et d'extension** pour améliorer l'accueil des enfants éverois ; « *La ronde fleurie* » qui accueille 72 enfants (transformation et renouvellement de la cuisine ainsi que transformation et réaménagement des sections) et « *L'eau vive* » qui accueille 24 enfants (travaux permettant d'augmenter sa capacité d'accueil de 18 à 24 places)

Le paysage de l'accueil à Evere se compose aussi de 2 pré-gardiennats francophones, « *L'aubier* » d'une capacité de 24 enfants ; « *Fonson* » de 20 enfants ; d'une maison communale pour l'accueil de l'enfance francophone, « *Les diabolins* » qui accueille 24 enfants.

La crèche néerlandophone, « *De Hummeltjes* » (46 places) a vu d'**importants travaux de transformation** en vue de son agrandissement. Le projet d'accueil est ici basé sur un accompagnement de type individuel, au rythme de l'enfant, la répartition en groupes et l'utilisation d'échelles d'observation permettant le suivi du développement de l'enfant.

**Mais aussi de façon plus transversale** : de nombreux travaux de sécurisation des installations électriques ; remplacement de châssis ; remplacement de clôtures avec portillons ; sécurisation des bâtiments (extension des détections incendie – installation de vidéo-parlophones) ; achat d'équipements collectifs ; jeux de plein air ; achat de mobilier et matériel de nursing.

## L'Echevinat de l'Instruction publique : gestion et innovation !

Evere comprend 4 écoles communales d'enseignement fondamental, et une académie de musique

- Clair-Vivre : 866 élèves répartis sur 3 implantations
- La Source : 460 élèves
- L'Aubier : 482 élèves
- Everheide : école communale néerlandophone – 267 élèves
- L'Académie de musique d'Evere

A travers tout le réseau d'enseignement communal

Sous la responsabilité de l'Echevinat de l'Instruction publique, c'est essentiellement au sein du service du personnel et du service éducation que la gestion quotidienne et le développement de la politique menée en matière d'éducation s'exécute.

De la même manière que pour les milieux d'accueil, l'accent a été mis sur les **nominations et la formation du personnel**, les **travaux de rénovations** et d'**amélioration des équipements scolaires** (notamment sportifs et informatiques). L'accent a également été mis sur le **développement de synergies et de partenariats avec des acteurs culturels** (bibliothèques, centres culturels,...), l'organisation de **séances d'information destinées aux parents** ainsi que d'**animations santé** dans les écoles.



### **Relevant du service du personnel : formation, nominations, organisation**

Le service du personnel assure la **gestion administrative et pécuniaire du personnel communal**. Il assure également le suivi des formations tant du personnel enseignant que des éducateurs et puéricultrices travaillant au sein des écoles. Il assure enfin la supervision de l'administration des écoles (contacts avec les services ministériels, envoi de documents) ainsi que la gestion des subsides attribués aux écoles.

Au cours de cette législature, il a été procédé à :

- 43 nominations d'enseignants
- 4 nominations de puéricultrices attachées aux classes maternelles
- un examen de recrutement au grade de secrétaire technique éducateurs/moniteurs sportif suivi de la nomination d'un éducateur sportif
- la réorganisation des liens hiérarchiques au sein des équipes d'éducateurs
- la mise en place du règlement de travail pour les écoles francophones
- la redéfinition des relations hiérarchiques entre concierges et personnel nettoyant au sein des écoles
- la mise en place d'un SIPP commun pour le personnel communal, y compris le personnel enseignant et le personnel du CPAS
- l'évaluation du personnel
- la stabilisation des équipes pédagogiques

### **Relevant du service Education : organisation globale des écoles**

Le service éducation gère quant à lui l'**organisation globale des écoles** ; il est appuyé dans cela par les différents services communaux (économat, prévention, régie, travaux, informatique ...). Parmi les réalisations effectuées, nous pouvons relever notamment :

#### En matière de gestion administrative

- Gestion administrative des écoles fondamentales.
- Mise en œuvre de l'application des lois et règlements.
- Organisation et réunions des conseils de participation (2 par an et par école)

#### En matière d'organisation des temps scolaires

- Gestion des surveillances des matins, temps de midi et fin de journée.
- Organisation des repas scolaires : Fin du contrat Sodexo et adhésion aux cuisines bruxelloises
- Organisation de garderies centrales lors des congés scolaires, sauf printemps et été.
- Organisation de plaines de vacances durant les congés de printemps et d'été et recrutement d'étudiants afin de renforcer l'équipe des éducateurs.
- Organisation d'activités lors de celles-ci dont des sorties avec le car communal.
- Nouvelle procédure d'inscription pour les plaines
- Organisation du transport scolaire.
- Organisation de classes linguistiques, classes vertes et classes de neige.

#### En matière de santé

- Organisation du service PSE (prévention-santé à l'école)



- Organisation des visites médicales
- Suivi de la qualité des repas scolaires
- Mise en place d'activités « Animations santé »
- Développement de projets dans le cadre du d.a.s. (dispositif d'accrochage scolaire). – en collaboration avec le service prévention.
- Mise en place d'une procédure de réaction rapide face aux événements violents qui se produisent parfois au sein des écoles.
  
- En matière d'équipements
- Développement du système informatique scolaire, achat de matériel et logiciels informatiques destiné aux écoles.
- Travaux d'entretien et de petites ou moyennes rénovations (peinture, châssis, chaudières ...etc.) et sécurisation des lieux (parlophonie ...)
- Achat et installation d'engins de gymnastique
  
- De manière plus ponctuelle à l'initiative de l'Echevinat
- Réunions d'information aux parents en vue de l'inscription de leurs enfants dans l'enseignement secondaire, dans le cadre du décret inscriptions, avec un membre de la ciri.
- Mise à leur disposition de numéros d'appel en cas de difficulté d'inscription.
- Mise à l'étude de la construction d'une nouvelle école primaire.
- Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire à pédagogie active.
- Organisation des remises de CEB dans chaque école.
- Participation des écoles à la célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du Président Allende (Président du Chili jusqu'au 11 septembre 1973).

### **Développement de synergies avec des partenaires de l'Ecole**

Les écoles everoises ne vivent pas repliées sur elles-mêmes mais s'ouvrent et ont développé des **partenariats multiples** au cours de ces six dernières années. En témoignent notamment les synergies entre les écoles fondamentales et :

- l'Académie de musique.  
Organisation de concerts à l'intention des élèves  
Organisation de pédibus entre les écoles et l'académie
  
- les bibliothèques.  
Mise à disposition de livres destinés à la lecture collective par la bibliothèque communale.
  
- l'Athénée d'Evere.  
Rédaction du livre portant sur la commune d'Evere en collaboration avec la bibliothèque Romain Rolland et l'Athénée d'Evere.
  
- le centre culturel  
Organisation d'atelier dans le cadre d'animation  
Participation à la zinneke parade  
Organisation de la fête de la jeunesse laïque en collaboration avec les AML et l'Académie de musique.





Selon les besoins identifiés, différents travaux propres à l'amélioration de l'environnement et du cadre scolaires voire à son organisation ont été effectués en leur sein.

**Clair-vivre** [Fr - 866 élèves (15/1/2012) – 3 implantations]

Ecole dont le Projet pédagogique inspiré par Célestin Freinet, c'est-à-dire basé sur le respect des démarches naturelles d'apprentissages. Il s'agit d'une pédagogie active, participative, entièrement centrée sur l'enfant... Elle lui permet de découvrir par lui-même une grande partie de ce qu'il apprend.

Le bon fonctionnement de l'école implique l'**organisation du cadre de travail**. A cette fin, l'administration communale a procédé à différentes tâches au profit de l'école Clair-vivre.

- Examen de promotion de Directeur d'école suite au départ à la pension de la direction en place : nouvelle direction en janvier 2008.
- Financement par la commune d'une codirection du 1er septembre au 31 décembre afin d'assurer la transmission de fonction (gestion complexe vu le nombre d'enfants et les trois implantations).
- Restructuration de l'organisation de l'école d'application au 1er septembre 2012 (mise en place d'une codirection)
- Augmentation de la capacité d'accueil par l'installation de classes pavillonnaires dans le cadre de l'explosion démographique à Bruxelles.
- Recrutement d'une nouvelle concierge.

Un cadre propice à l'apprentissage passe aussi par un **travail information**, complète et détaillée, donnée aux parents

- Organisation de réunions d'information aux parents au sein de l'école dans le cadre du décret mixité sociale, avec un membre de la CIRI (commission inter-réseaux des inscriptions).

Un certain nombre de **travaux de rénovation/extension** ont également été exécutés :

- Travaux de réfection des installations lumineuses
- Démolition d'un pavillon scolaire et remplacement de celui-ci par un pavillon préfabriqué.
- Rénovation de la cour de récréation
- Travaux d'installation de protections anti-solaires

**La source** : Fr - 460 élèves

Ecole constituée d'une équipe pédagogique qui se veut partie prenante dans l'organisation globale de l'école et dans les matières enseignées aux élèves par le biais d'une pédagogie active. Comme pour les autres écoles, l'administration communale a procédé à **différentes tâches au profit de l'école** La Source.

- Examen de promotion de Directeur d'école suite au départ à la pension de la direction en place : nouvelle direction en novembre 2010.
- Recrutement d'une nouvelle concierge.
- Un certain nombre de travaux d'équipements spécifiques à l'école ont été exécutés :
- Installation de jeux extérieurs
- Aménagements intérieurs par la pose de cloisons

**L'aubier** : Fr - 482 élèves

Le projet pédagogique de l'école se base sur la promotion d'une pédagogie appropriative qui développe l'adaptabilité de l'élève. Pour L'aubier aussi, l'administration communale a procédé à différentes tâches. Un certain nombre de **travaux spécifiques à l'école** ont été exécutés :

- Construction d'un abri pour vélos
- Travaux de réfection des installations lumineuses
- Travaux d'égouttage
- Travaux d'installation d'écrans de projection
- Placement de jeux extérieurs

**Everheide** : NI - 267 élèves

L'administration communale a, pour l'école Everheide aussi, procédé à des **examens de promotion** :

- Examen de promotion de Directeur: Installation d'une nouvelle direction.

Un certain nombre de travaux spécifiques à l'école ont été exécutés :

- Travaux de réfection des installations lumineuses
- Aménagements intérieurs (cloisons)
- Travaux de réaménagement du jardin avant

**L'académie de musique d'Evere** : 825 élèves

L'Académie de musique d'Evere offre de nombreuses possibilités d'expressions artistiques aux enfants qui la fréquentent : de l'initiation musicale pour les plus petits au théâtre et à l'expression orale, en passant également par la danse et la musique classiques sans oublier les cours de Jazz qui rencontrent un succès certain.

L'administration communale procède, comme pour ses écoles fondamentales à différentes tâches bien particulières et propres à une Académie :

- Organisation de l'accueil de certains cours dans l'enceinte des écoles communales
- Organisation de trajets entre les écoles et l'académie (pédibus)
- Organisation d'une surveillance
- Renforcement de l'équipe administrative
- Organisation des inscriptions
- Cérémonie de remise des prix
- Recrutement d'une nouvelle concierge.



## 2. Accueil extra-scolaire – Jeunesse

### Stimuler la participation des jeunes

Garantir au jeune Everois son intégration, son bien-être, son développement individuel au sein de sa commune et son accès à la culture, telles sont les tâches attribuées à la Coordination des activités parascolaires et à la Coordination jeunesse sous l'Echevinat de la Jeunesse afin de **stimuler la participation des jeunes à la vie éveroise**.

La fonction de coordination vise à travailler dans une logique de partenariat avec tous les acteurs associatifs et publics organisant des activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Les principales réalisations effectuées au cours de cette législature ont eu pour objectif **l'organisation d'activités culturelles et récréatives** pour les enfants (spectacles, activités découvertes, stages,...), **l'organisation et le suivi de l'activité Marmottons** (activité extrascolaires pour les enfants de 2,5 à 5,5 ans), la **mise en place d'activités éducatives** (notamment la récurrente édition de « Place aux enfants » - découverte du monde des adultes de 9 à 11 ans) mais aussi le suivi de dossiers de **subvention aux associations et mouvements de jeunesse**, ainsi que l'appui et l'aide logistique à ces mouvements.

### Quelques réalisations

Parmi les activités principales mises en place ces dernières années, nous pouvons citer notamment les suivantes :

- **Participation à l'opération Télévie**, sensibilisation à la collecte de fonds auprès des écoles, organisation d'une course parrainée, tenue de stands de jeux type fancy-fair.
- Organisation d'**animations pour enfants** lors du traditionnel marché de Noël (magie, jonglerie).
- Soutien à la **création d'un spectacle de théâtre** par des adolescents de la Commune et de l'Athénée royal d'Evere et en collaboration avec le Centre culturel et la section culturel.
- **Coordination du « Pédibus »**, lien entre les écoles et les lieux d'accueil extrascolaires
- **Participation à Evere en Fête** : stand « sumo », « roulotte musicale »,...
- Mise à jour de la **brochure** des activités extrascolaires à Evere
- Activités de **sensibilisation à l'intégration des personnes porteuses de handicap** avec l'aide de l'ASBL « Passe Murailles » à la plaine de vacances.
- **Spectacle des Ch conteurs** pour les parents et les enfants fréquentant la Ludo-Biblio.
- Réalisation d'une petite **brochure** « Evere en vacances », reprenant les activités pour enfants durant l'été.